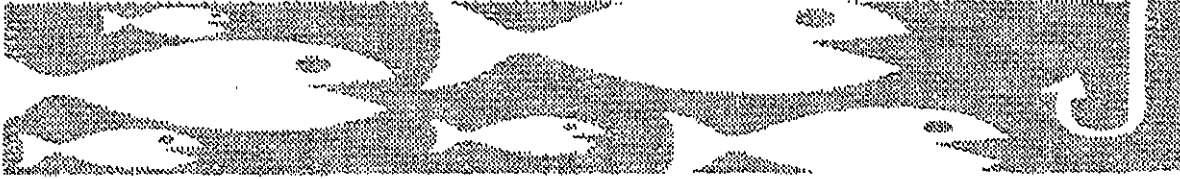


Pisciculture des Quinze

« le poisson qui mord »

(Les Pêcheurs Scientifiques du Québec Inc)

4444 Havard, Montréal, H4A 2X1 ; tel : (514) 216-9372 fax : (514) 487-1293



Le 12 mai 2003

Mme Marie-Ève Rochette,
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec QC G1R 6A6

PAR FAX (2 pages) 418-643-9474

Sujet : Centrale hydroélectrique de la Régionale à Angliers

Mesdames, Messieurs, À qui de droit,

Nous exploitons une pisciculture de truites mouchetées dans la rivière des Quinze en aval du barrage d'Angliers, là où La Régionale projette d'y installer une mini centrale hydroélectrique.

Bien que ce projet aurait pu paraître menaçant pour notre organisation, nous sommes au contraire convaincus qu'avec une bonne volonté, nos deux entreprises peuvent cohabiter positivement. Nous voulons donc par la présente vous témoigner de notre appui au projet de la centrale d'Angliers. Nous souscrivons d'ailleurs pleinement à tout projet qui apporte des retombées sociales et économiques à notre région. Au moins indirectement, il est probable que notre entreprise finira par en bénéficier aussi.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que depuis de trois ans la Régionale entretient avec nous des discussions afin de s'assurer que l'implantation de cette centrale se face avec succès, sans inconvénient pour nous et même, si possible, avec le plus de retombées positives possibles pour notre organisation.

Le site où se situe notre pisciculture a été choisi avec soin pour son environnement favorable à notre exploitation. Entre autres, les débits d'eau, la température de l'eau, la très grande quantité d'oxygène dissout et aussi l'absence de débâcle au printemps sont tous des avantages nécessaires à la poursuite de notre exploitation.

Tous ces points ont été discutés avec la Régionale. Pour la majorité d'entre eux, nous pensons qu'il n'y aura pas, ou peu, de changement et que même, dans certains cas, ces changements pourraient être positifs. Quant aux autres points présentant plus d'inconnus, La Régionale nous a donné son engagement à mettre en place les solutions qui seraient nécessaires et même, à nous compenser si nous avons des pertes économiques.

De plus, dans cet esprit de collaboration, nous travaillons présentement avec La Régionale le projet de faire l'élevage du Doré pour l'ensemencement en Région. Nous possédons déjà le permis pour élever cette espèce mais sans soutien économique extérieur cette exploitation n'est pas rentable.

En conclusion, nous pensons donc que la cohabitation de la centrale d'Angliers et notre pisciculture peut être une réussite et sommes donc totalement en accord avec ce projet. Nous espérons que cette opinion pourra vous être utile à ce moment-ci des audiences publiques et sommes à votre disposition pour toute information supplémentaire que vous pourriez requérir.

Veuillez accepter, Mesdames, Messieurs, nos salutations les plus distinguées



Bertrand Langlois
Administrateur

Cc: M. Jean Roch; La Régionale
M. Paul Coulombe; maire d'Angliers
M. Guy Trépanier; Société de Développement du Témiscamingue
M. Denis Clermont; MRC du Témiscamingue